



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1136

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ) - Attribution d'une subvention à l'association Solen pour son programme d'actions 2009-2010**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touléron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Olivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1136**

commission principale : développement économique

objet : **Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ) - Attribution d'une subvention à l'association Solen pour son programme d'actions 2009-2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte

Le territoire des Lômes et Coteaux du Rhône comprend 10 communes du sud-ouest de l'agglomération : Sainte Foy lès Lyon, La Mulatière, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Irigny, Charly, Vernaison, Givors et Grigny.

Le tissu économique se caractérise par une majorité de très petites et moyennes entreprises (TPE, PME), mais également de comptes-clé (Boiron, Hermès, Lustucru, Distriborg, TFE, Easydis, Total, etc.) et de deux grands comptes (JTEKT- anciennement Koyo et Arkéma). L'empreinte industrielle, forte historiquement sur ce territoire, est impactée par la crise économique actuelle avec un taux de chômage qui a augmenté en un an de 37 % et dont la plus forte hausse concerne les jeunes de moins de 26 ans (+ 57 %).

Sur ce territoire, l'emploi salarié a baissé en 2008 de 2,1 %, chiffre qui s'est amplifié depuis. Dans ce contexte, l'emploi ainsi que le traitement des besoins en ressources humaines constituent une forte problématique sur Lômes et Coteaux du Rhône : l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi pèse également sur le développement économique global du secteur. Le manque de main d'œuvre adaptée, répondant aux attentes des entreprises du territoire, est un véritable frein au développement des entreprises locales. Ceci a justifié la mise en place d'actions spécifiques à destination des entreprises. Les plus représentatives sont :

- la mise en place d'un dispositif Securise'Ra permettant un travail en profondeur avec les PME et TPE sur leur stratégie en matière de ressources humaines, de recrutement et de sécurisation des parcours professionnels ;
- la mise en place d'un réseau d'acteurs opérationnels (Réseau emploi sud-ouest lyonnais -Resol-) regroupant les acteurs de l'emploi et de l'économie permettant de traiter et de répondre aux postes non pourvus dans des entreprises et d'amener de la lisibilité en matière d'interlocuteur de l'emploi vis-à-vis des entreprises.

C'est pour répondre en complémentarité à ces dispositifs que la fédération des associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais (Solen) développe, en partenariat avec les acteurs locaux, l'action Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ). Cette action, partant des besoins des entreprises, doit permettre de développer un véritable service pour celles-ci.

L'action de Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ) conduite par Solen

Pour mener cette action, la fédération des associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais développe un programme d'actions, Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ) afin de répondre aux difficultés croissantes de recrutement d'entreprises du territoire.

Solen est la fédération des six associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais (Aeza, Ader 42, Abcis, CFE, Clef, Cercl) et représente près de 400 adhérents couvrant les territoires de Lônes et Coteaux du Rhône, les monts et vallons du lyonnais, la vallée du Garon.

Bilan de l'action 2008-2009

- 320 entreprises ont été contactées et 52 visites ont été effectuées ;
- 725 candidats contactés, 327 reçus en entretien, 243 ont participé aux visites d'entreprise et 75 personnes ont bénéficié d'un placement dans une entreprise par l'action MEJ ;
- une journée Chrono des commerciaux dédiée au recrutement a été organisée, ce qui a permis de pourvoir au besoin de 9 entreprises du territoire ;
- une formation Contrat d'aide et de retour à l'emploi durable (Cared) a été organisée mobilisant 129 personnes.

Programme d'actions 2009-2010

- réussir le placement de 50 à 75 demandeurs d'emploi et ce dans un contexte de manque de visibilité quant à l'avenir du nombre d'entreprises ;
- travailler avec les acteurs de l'emploi et à l'insertion du territoire au sein du réseau Réussir l'emploi sur l'ouest lyonnais (Resol) afin de renforcer la synergie dans leurs champs d'actions respectifs de l'offre aux entreprises ;
- organiser avec le Greta et les lycées du territoire 2 à 3 formations ciblées sur le public jeune ;
- monter deux Cared dans les secteurs de la métallerie et des plateaux d'accueil téléphonique ;
- organiser une deuxième journée Chrono des commerciaux.

Le soutien de la Communauté urbaine à ce projet s'inscrit pleinement dans le développement d'une offre de services aux entreprises de la Communauté urbaine, plus spécifiquement sur l'ensemble de l'ouest lyonnais.

Budget prévisionnel du projet MEJ

Dépenses prévisionnelles	2009-2010 (en € TTC)	Recettes prévisionnelles	2009-2010 (en € TTC)
charge de personnel	34 000	autofinancement (Solen)	4 958
frais administratifs et de fonctionnement	5 600	subventions collectivités territoriales :	
frais de structures liés à l'action	13 000	- Communauté urbaine	10 000
communication	5 317	- Député	10 000
		- communautés de Communes : communauté de Communes de la vallée du Garon (CCVG), communauté de Communes des vallons du lyonnais (CCVL), communauté de Communes du pays mornantais (Copamo)	9 000
		- conseil général du Rhône (politique transport)	12 000
		- région Rhône-Alpes (contrat territorial emploi formation - CTEF-) et contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA)	6 959
		- plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie)	5 000
total dépenses prévisionnelles	57 917	total recettes prévisionnelles	57 917

Financement et modalités d'évaluation

La Communauté urbaine a accordé à l'association Solen, pour la période 2008-2009, la somme de 10 000 € et souhaite apporter à nouveau sa contribution financière pour la mise en œuvre de cette action, à hauteur de 10 000 € pour la période 2009-2010.

L'évaluation de l'opération sera menée selon les indicateurs suivants :

- le nombre de postes pourvus,
- le nombre d'entreprises prospectées et de visites effectuées,
- le nombre de formations organisées et le nombre de participants,
- les actions pilotées en lien avec Resol.

Un comité de pilotage trimestriel réunira tous les acteurs et partenaires du projet MEJ ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Solen dans le cadre de son projet MEJ pour la période 2009-2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Solen définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0851 - selon l'échéancier suivant : 2 000 € en 2009 et 8 000 € en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.